

POTINS D'AÉRO-PROMO

JUIN 1999. N°3

CHAMPIONNAT DE FRANCE AÉROGLISSEURS CONFOLENS 10 ET 11 JUILLET 99

Organisé par RHONE ALPES MOTONAUTIQUE, section d'Aéro Promo.
Le Programme :

	Samedi	Dimanche	Dimanche
9 h	Mise en place organisation	Mise en place organisation	Assemblée Générale
10h	Essais	Essais	Aéro Promo.
12h	Fin des essais	Fin des essais	
	Plaisance	Plaisance	
14h	Débutants + FJ + F25	Débutants + FJ + F25	
14h20	F2	F2	
14h40	F3	F3	
15h	FS	FS	
15h20	F1	F1	
	Entracte/Plaisance	Entracte/Plaisance	
16h20	Débutants + FJ + F25	Débutants + FJ + F25	
16h40	F2	F2	
17h	F3	F3	
17h20	FS	FS	
17h40	F1	F1	
18h30		Remise des prix	
20h	Repas		

RV : Circuit à coté du camping, rive droite. Suivre panneaux.
CONFOLENS : 75 km environ au sud de Poitiers. D 948.D951

Inscriptions à retourner à JC Delorme.
51, route du Péage.38550 Sablons.

Nom :

Prénom :

Nombre accompagnateurs:

Concernant la fiche d'inscription, relire l'édito..

Je cours en :

Numéro :

Aéro Promo :

Président : Jean Claude Delorme. 51, route du Péage. 38550 Sablons Tel/fax : 04 74 79 33 53

Trésorier : Bruno Branchu : 26, rue de la Croix. 18320 Jouet sur l'Aubois. Tel : 02 48 76 00 33 Fax : 02 48 76 11 49

Edito. Canicule, inondations, rien ne pourra nous arrêter... voici quelques infos sur les manifestations prévues au calendrier. J'insiste, mais il faut répondre aux demandes d'inscription... Par courrier, tel ou fax. Les organisateurs doivent s'engager vis à vis des mairies, camping, resto, etc. je ne sais pas en quelle langue, il faut le dire. Mais soyez sympa; Téléphonez vous même ou faites bosser votre président qui peut regrouper les réponses. Merci pour tous. Jean Claude.

Sorties aéros :

A coté du Puy en Velay (43), le 4 juillet, un rendez vous important pour la section Aéroglisse 43 qui s'est défoncé pour nous organiser cette sortie. Voir au dos. Croyez moi, cela devient de plus en plus difficile d'organiser des manifestations. JCD

10^{ème} RAID :

Bonne ou mauvaise nouvelle ? Le 1^{er} juin, nous avons décidé d'annuler:

Non, pas le raid (!),

mais la partie sur l'Allier et la Loire..

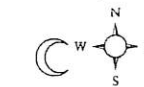
Impossible d'obtenir les autorisations de naviguer sur ce fleuve non navigable sur lequel nous avons si bien navigué en 98...ou plutôt quelle autorisation ? Sur le Rhône, c'est la navigation qui dépend de la DDE, sur la Loire, c'est la DDE qui n'a pas de décret qui doit demander à tout ce qui touche la Loire. Mettre d'accord la DDE, les Eaux et Forêts, les chasseurs, les pêcheurs, les riverains c'est très long... on en finit pas.

Nous sommes à deux mois du départ, délai imposé par les services de navigation pour déposer le dossier définitif. Jean Claude a remué ciel et terre, (vous savez, il sait faire...) mais a du devant le risque de devoir écourter le raid, modifier le trajet. Depuis le 1^{er}, c'est la course aux dossiers, courriers, etc. Ca va marcher. Le raid durera une semaine complète, sur la Saône et le Rhône. Départ le 8 août à St Jean de Losne. Plus d'infos sous peu.

Et comme dit chaque année Michel Martin,

" le Raid, il se ferait autour d'une flaque d'eau, on s'en fout, on vient pour la bouffe.. " Pas de modif coté menu, c'est promis.

A défaut de tomber en panne sur un banc de sable, Jean Claude vous a prévu pour la première fois, une sortie nocturne à St Jean de Losne... Préparez vos ampoules (rouge et vert!).



Manu.

Petites ANNONCES :



Tout le monde a bien vendu ? personne n'a besoin de rien ?

Pour faire paraître une annonce, un coup de fil ou fax au 04 74 79 33 53

CALENDRIER :

Prochainement :

12.13 juin : Championnat de France Château Garnier
Contact : Gilbert Basset : 05 49 55 00 95

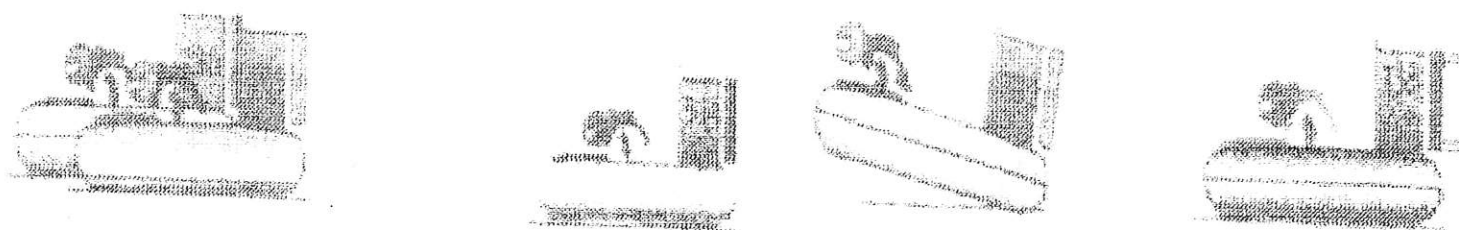
19 juin : Démo à Rochetaillée (69)
Contact Roger De St Jean : 04 78 34 26 39

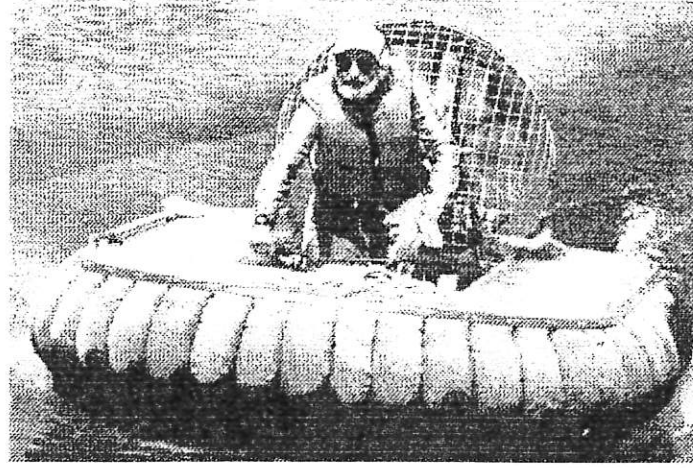
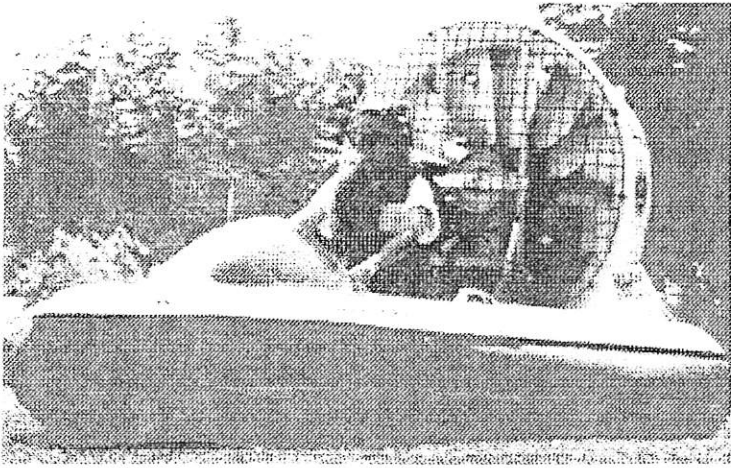
26.27 juin : Rassemblement St Etienne des Sorts (30)
Contact : Jean Claude D. 04 74 79 33 53

4 juillet : voir au dos

10.11 juillet : Championnat de France Confolens (16)
Voir article dans ce Potins.

17.18 juillet : Championnat d'Europe Allemagne.
Contact : Gilbert Basset : 05 49 55 00 95
Puis le mois d'août avec course, démos, raid etc. Voir calendrier initial.





INFOS de la FFM : 18 mars 1999

**Mise en conformité des clubs et structures affiliés à la FFM :
Sécurité des activités physiques et sportives.**

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a pour mission de mettre en œuvre les mesures prévues à cet effet et de les faire respecter.

La déclaration des personnes désirant enseigner, animer, encadrer une activité physique ou sportive contre rémunération ou exploiter un établissement dans lequel sont pratiquées des activités physiques et sportives s'inscrit dans le cadre de :

- **Article 47 de la Loi du 16 juillet 1984, modifié par la Loi du 13 juillet 1992.**
Application de la Loi 84-610 du 16 juillet modifiée par décret N°93-1101 du 3 septembre 1993 et l'arrêté du 13 janvier 1994.

La déclaration doit être faite auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sur un imprimé spécial conçu à cet effet.

La Direction Régionale Jeunesse et Sports délivre un récépissé de déclaration, la déclaration est renouvelée tous les trois ans. Elle est à renouveler également, s'il y a des modifications à la déclaration.

1°. Nous vous demandons de bien vouloir adresse à la FFM votre numéro de déclaration APS JEUNESSE ET SPORT et la date à laquelle, il a été délivré.

2°. Si vous n'avez pas de N° de déclaration APS, veuillez vous rapprocher de la Direction Jeunesse et Sport de votre département pour faire la déclaration.

Jean Michel Bargiarelli. Président.

SPORT ET LOISIR MOTONAUTIQUE . Revue officielle de la FFM.

Le N°1 est sorti. Sur la couverture, le bel Alain Lallier entre une jet et un bateau ! 48 pages, dont une double sur les aéros.

Cette revue est vendue en kiosque ?? Je n'ai pas vérifié . Pour s'abonner : 4 numéros par an 100 francs. Par téléphone au 01 41 79 02 00 par CB. Ou A.A Edition. 1, rue Véron. BP 114. 94143 Alfortville Cedex avec vos coordonnées + Chèque à l'ordre de A.A Edition.

Dans cette revue, ce qui paraît sur les aéros, est rédigé par les aéros ! Emmanuelle Dupont s'occupe de regrouper les articles concernant la course + ce que je lui envoie concernant la plaisance, et communique tout cela à la FFM. Si vous souhaitez envoyer une info, faites passer auX Manu ! Plus PHOTOS : Négatif, diapo .

Emmanuelle Dupont : 13, rue de la Raterie.44710 Port St Père. Tel 02 40 04 84 44 ou 06 09 71 93 04

DIMANCHE 4 JUILLET 1999 :

DEMONSTRATION AEROS

BLAVOZY. St Germain LAPRADE (43)

Organisation : Aéroglisse 43 . section d' Aéro Promo.

Contacts : Serge Rocher : 04 71 05 60 73 .Aéro Promo : 04 74 79 33 53.

RDV : au plan d'eau de Blavozy et St Germain-Laprade.(à coté du Puy en Velay.).

Suivre les panneaux.

Programme :

Samedi 3 juillet

Arrivée des participants.

Le soir, repas offert.

Dimanche 4 juillet

11 heures à 12 heures: Essais.	14 heures 30 à 15 heures: Ouverture du paddock au public.
12 heures à 14 heures :Déjeuner offert.	15heures à 15 heures30:Démonstration.
14heures à 14 heures 30 : Démonstration.	15 heures 30 à 17 heures : Baptêmes.

Camping et Sanitaire ☑ sur place. Salle des sports. Gratuit.

Indemnisation : 200 francs par pilote pour l'essence si le budget le permet.

Inscriptions auprès de Jean Claude Delorme avant le 22 juin: Pilotes + accompagnateurs. 51, route du Péage.38550 Sablons.

Tel/fax : 04 74 79 33 53

© Un petit club d'aéro dans un petit village de Haute Loire. Des gens super sympas qui aiment vivre et qui feront tout ce qu'ils peuvent pour nous rendre heureux. Cette première manifestation est un essai pour eux. Si cela marche, qu'il y a du monde (aéros et public) ils envisagent d'organiser une course en 2000. Alors, venez nombreux mais n'oubliez pas de passer un petit coup de fil. Logistique oblige ! JCD.

INFOS :

✓ Au dernier courrier de Monsieur Marrec . Il m'apprenait que tous les pilotes d'aéroglisseurs sont en quelque sorte en deuil :

L'inventeur de l'aéroglisseur :

Christopher COCKERELL

(SIR CHRISTOPHER) nous a quitté le 3 juin 1999.

✓ **ASSEMBLEE GENERALE AERO PROMO** le DIMANCHE 11 JUILLET 1999 de 8 heures à 10 heures à CONFOLENS.

Ordre du jour : Election du bureau. Révision statuts. Cloture des comptes Aéro Promo (via 2 ans). Droit d'organisation. Droit d'entrée. Journal.